

# CAMBODGE NOUVEAU

Politique · Economie · Finances

Transport

## DANZAS SeaAir

700 agences dans le Monde

E-Mail : dzkh@bigpond.com.kh

Tel / Fax : 023 216 723

Tel / Fax : 023 362 960

Le sommeil du Lièvre

L'année du Lièvre commence de façon encourageante pour le Cambodge.

La paix dans la région et au Cambodge est maintenant fermement établie.

La réconciliation politique est en bonne voie, on ne voit pas ce qui pourrait, avant les prochaines élections c'est à dire pendant plusieurs années encore, la troubler.

La machine démocratique fonctionne normalement, on voit même les questions au gouvernement posées par l'opposition recevoir un commencement de réponse.

Le gouvernement a entrepris de réaliser les promesses qu'il a faites. Et notamment de réduire les forces armées en commençant par les quelque 20 000 soldats fantômes.

La lutte contre le banditisme urbain, en particulier les enlèvements, a été entreprise.

Même les récoltes de riz devraient être bonnes cette année, selon les devins comme selon le PAM et la FAO, et permettre un petit surplus.

Reste ce que l'on ne voit pas, que l'on devine : une corruption, et une fraude aux frontières, encore énormes, ce qui prive le gouvernement de moyens d'agir et les Cambodgiens d'une amélioration de leur niveau de vie.

Reste aussi que le niveau de l'activité ne monte guère. Peu de touristes, peu d'investissements concrets, peu d'emplois nouveaux, ... Après avoir attendu tant d'échéances, faut-il attendre maintenant la fin de la crise asiatique ? Puisque le Lièvre dort, faut-il attendre l'année de la Tortue ?

c.n.

## L'adhésion du Cambodge à l'ASEAN la fin de 30 ans de conflits régionaux AFTA : contraintes et avantages espérés les étapes du désarmement douanier

C'est le 30 avril que le Cambodge doit devenir lors d'une cérémonie officielle à Hanoï, le 10ème membre de l'ASEAN, Association des pays du Sud-est asiatique, comme le principe en avait été décidé lors du sommet annuel, à Hanoï déjà, les 15 et 16 décembre dernier. Cette adhésion à l'ASEAN serait-elle bénéfique pour le Cambodge ? La réponse, prudente, pourrait être : "plutôt oui". Elle va aider - on pourrait dire : contraindre - le Cambodge à retrouver un niveau international dans les domaines de la diplomatie, de la législation et des pratiques commerciales. Elle va l'aider dans des domaines nécessairement internationaux comme les transports, la sécurité, la lutte contre le banditisme et la drogue, ... et surtout favoriser le développement économique en général. Bien sûr l'ASEAN va coûter cher au Cambodge, mais le bateau est là, il passe, il ne faut pas rester à quai.

### réconciliation régionale

Mais il est juste de souligner d'abord que l'adhésion du Cambodge est un événement historique majeur. Il marque la fin d'un conflit, sous-produit de la rivalité entre Moscou et Pékin, qui a profondément divisé et meurtri le sud-est asiatique.

Rappelons que l'ASEAN a eu longtemps le rôle principal de résister au communisme soviéto-vietnamien. Contre le Vietnam et le danger communiste qu'il représentait pour les pays de la région (que la "théorie des dominos" voyait tomber les uns après les autres dans le camp soviétique), la Chine, la Thaïlande, Singapour, les Etats-

Unis, ... bien d'autres, ont de diverses façons aidé les khmers rouges, les ont utilisés comme un parapet - même bien longtemps après que le danger vietnamien eût disparu.

Dans ce schéma, dans cet affrontement entre alliés de Pékin et alliés de Moscou, l'Etat du Cambodge s'est trouvé du côté du Vietnam et de l'URSS.

Ce schéma a beau être aujourd'hui dépassé avec la fin de la rivalité Pékin / Moscou, avec la fin des khmers rouges, avec les efforts menés maintenant par tous pour favoriser le développement commun, le front qui partageait le sud-est asiatique a beau avoir disparu, il en reste des souvenirs, des reflexes, peut-être des connivences. Le Vietnam a particulièrement soutenu la candidature du Cambodge.

La réconciliation, ce n'est pas seulement entre Cambodgiens qu'elle se fait, mais entre pays qui se sont opposés.

L'adhésion du Cambodge à l'ASEAN est une étape importante, on peut dire la dernière, dans ce processus de réconciliation régionale. Elle marque l'aube de temps nouveaux.

### intérêt national et intérêt collectif

La paix revenue, construire une Association élargie à dix membres est une idée d'autant meilleure que les circonstances, c'est à dire la "globalisation" de l'économie, la soif de développement et les capacités des sociétés concernées, la crise asiatique : tout fait de l'ASEAN, jusqu'ici plutôt sommeillante, plus qu'une bonne idée vague, une réalisation nécessaire. Politiquement : il s'agit de résister à l'influence croissante, envahissante, des quelques pôles de puissance qui se partagent le monde : les Etats-Unis, la Chine,

le Japon. C'est là depuis longtemps une préoccupation majeure de leaders comme Lee Kuan Yew de Singapour et le Dr Mahathir de Malaisie : empêcher que les pays de la région ne se diluent dans des ensembles dirigés par des gouvernements et des multinationales lointaines, conservent une autonomie, et leurs caractères propres.

Une bonne idée, donc. Mais réaliste ? Il faudrait une volonté politique très forte, également partagée par tous, et que le sentiment de l'intérêt collectif l'emporte sur celui de l'intérêt national ; que des avantages immédiats soient sacrifiés à des avantages futurs.

C'est peut-être illusoire de la part de pays qui tiennent avant tout à conserver leur individualité.

### non ingérence, mais non consistance

Le principe de tous temps appliqué par les pays de l'Association c'est : "pas d'intervention dans les affaires intérieures des pays membres".

En vertu de ce principe, on ne reproche pas à la Birmanie son régime militaire. On ne parle pas du Timor oriental à l'Indonésie. On n'évoque pas au sein de l'ASEAN le procès de l'ex-vice-Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim. On ne presse pas le Vietnam ni le Laos d'embrasser le capitalisme. Personne ne fait de remarques sur la liberté de la presse ici et là. Les droits de l'Homme ne sont pas un sujet de discussion apprécié. Chacun sa voie !

Cette attitude de courtoise réserve a ses avantages. Comme on ne parle pas de ce qui pourrait fâcher, on ne se dispute pas. Mais cela ne dispose pas à affronter ensemble le monde extérieur.

(suite page 2)

A l'intérieur

Spécial ASEAN

Le Musée national

Investissements agréés en 1998

pp. 1-2-4-5-6

p. 3

p. 7

livres

p. 8

# SPECIAL ASEAN

## compter avec la Chine

D'autres facteurs comptent la formation d'une attitude politique commune des pays de l'ASEAN vis à vis de l'extérieur. La perception de la Chine en est un. La Chine a ses alliés naturels dans l'ASEAN, comme Singapour, alors que d'autres membres sont plus défiants : l'Indonésie, la Malaisie, le Vietnam. Ce n'est pas que la Chine s'oppose à la formation de l'ASEAN. Pour elle c'est un phénomène favorable dans la mesure où il augmente la stabilité politique de la région; où il crée des possibilités accrues d'investissements et d'échanges. Mais aussi, il est possible que pour la Chine l'apparition sur ses frontières sud d'une ceinture d'Etats qui se donnent une logique commune, d'un pôle de développement plus autonome, donc moins facilement pénétrable, manoeuvrable, d'un vaste marché qui pourrait attirer plus

encore Japonais, Américains et Européens, ne présente pas que des avantages.

"Il ne faut en aucune façon que la Chine puisse ressentir l'ASEAN comme une entité concurrente; que le Cambodge en y adhérant puisse être considéré comme rejoignant on ne sait quel camp anti-chinois" : ménager les susceptibilités du grand frère chinois, c'est peut-être ce qu'ont voulu les trois membres de l'Association qui ont retardé l'adhésion du Cambodge : Singapour, les Philippines, la Thaïlande.

On note que de son côté le Cambodge soigne ses relations avec la Chine, aujourd'hui excellentes : visites officielles, pas de reconnaissance de Taïwan évident, et en sens inverse : investissements et prêts chinois au Cambodge...

## l'AFTA, le grand projet

Si donc la formation d'une ASEAN ayant une certaine consistance politique apparaît assez problématique, la création d'une zone de libre-échange, l'

AFTA, décidée en 1992 et qui devrait être réalisée en 2008 (et dès 2003 pour les plus demandeurs, Singapour, la Malaisie et la Thaïlande) est présentée comme la grande ambition, la réalisation qui apportera le développement et la prospérité aux pays membres.

## bon pour le Cambodge ?

Peut-être en effet, mais là aussi l'avenir n'est pas tout tracé.

Cette zone de libre échange qui va créer un marché de presque 500 millions d'habitants, elle pourrait profiter surtout aux plus forts, aux pays membres déjà développés, qui ont quelque chose à exporter : Singapour, la Malaisie, la Thaïlande. Ce sont justement les plus pressés de la réaliser.

Le principe : tout le monde "désarme", réduit à presque rien ses droits de douane à l'importation. On dit : cela va favoriser les échanges intra-ASEAN : soit, mais au profit de qui ?

On dit : ce vaste marché de 500 millions d'habitants va attirer les investissements étrangers : soit, mais est-on sûr que ces inves-

tissements n'iront pas surtout là où existe une main d'œuvre déjà qualifiée ? On dit : le Cambodge est bien situé, il a une loi sur les investissements très séduisante. Soit, mais sait-on si les avantages comparatifs (coût de la main d'œuvre, ...) joueront en faveur du Cambodge ? Sait-on si l'augmentation des revenus de la fiscalité compensera la diminution des recettes douanières ?

Il y a là beaucoup d'inconnues. Et apparemment on ne prévoit pas de "fonds de solidarité", de rééquilibrage, pour aider les régions les plus pauvres comme il en existe dans l'Union Européenne.

Il faut aussi rappeler l'importance de l'Asie non-ASEAN pour le Cambodge. Et une autre priorité : le développement du bassin du Mékong.

De toutes façons, disent les sceptiques, personne ne va vraiment désarmer. Chacun va continuer à protéger ses produits "sensibles" et l'AFTA n'aura pas de réalité. Inutile donc de se faire du souci ! c.n.

## L'intégration régionale en route ?

On a pu dire que l'ASEAN en 32 ans n'avait pratiquement rien fait. C'est vrai, mais il ne faut pas pour autant prolonger cette "courbe plate".

Maintenant que les conflits ont cessé, que l'idée d'un développement régional suscite plus de confiance, que l'environnement international pousse à la formation d'ensembles régionaux, et sous l'effet aussi, peut-être surtout, de la crise financière qui a bien montré l'utilité qu'aurait pu avoir une Association si elle avait existé, l'intégration devrait prendre un rythme plus soutenu.

La décision prise en 1992 de créer par étapes une zone de libre échange (Asean Free Trade Area, AFTA) avait déjà marqué l'apparition d'une certaine volonté des gouvernements.

Reste à voir si les dispositions qui ont été prises (pp. 5-6-7) seront vraiment appliquées. Il ne manque pas de sceptiques pour estimer que c'est le marché, les entreprises, non les institutions "ASEAN", qui continueront à jouer en réalité un rôle déterminant. Que les entreprises, les lobbies, obtiendront assez de dérogations pour vider l'AFTA de réalité.

Les échanges intra-ASEAN augmentent vite, c'est vrai, comme le montrent les chiffres ci-dessous. Mais en 1995 et 1996 l'augmentation des échanges intra-ASEAN, quoiqu'elle soit rapide, a été moins rapide que celle des échanges de l'ASEAN avec le reste du monde.

## exportations intra-ASEAN (millions de dollars)

	1990	1995
Indonésie	2 542	4 290
Malaisie	8 613	20 131
Philippines	594	2 305
Singapour	12 858	35 371
Thaïlande	2 641	11 228
Vietnam	324	633
Brunei	462	485

Ces chiffres relevés par le FMI montrent :

- la très forte disparité des 7 économies considérées; - la rapidité impressionnante, pour certains membres, de l'augmentation de leurs exportations vers l'ASEAN.

Pour la Thaïlande, ces exportations ont été multipliées par presque 5 en 5 ans ! Pour les Philippines, par 4. Singapour reste loin en tête (55 fois les exportations du Vietnam

à destination de l'ASEAN), mais la Malaisie et la Thaïlande sont sur ses traces. L'ASEAN, selon ces chiffres, prend de la consistance.

Mais à quoi sont dues ces augmentations spectaculaires ? Côté consommation, à une augmentation des pouvoirs d'achat, bien évidemment. Côté production, il s'agit pour une large part de l'effet de la délocalisation d'usines situées hors ASEAN : Japon, Hong Kong, Taïwan, Occident.

De sorte qu'au delà des progrès remarquables de l'activité et des niveaux de vie mis ainsi en évidence, il reste aux pays de l'ASEAN à devenir un pôle de développement dans un monde multipolaire. A n'être pas seulement un lieu de délocalisation et un vaste marché pour des multinationales lointaines, un champ de rivalités économiques internationales, mais un pôle qui ait ses caractères propres, où se prennent des décisions, d'où l'on exporte des produits locaux à haute valeur ajoutée, mieux capable de résister à une dilution possible dans un ensemble dirigé par la Chine, par le Japon, ...

Même avec une volonté politique très forte, est-ce possible ?

## A PROPOS ...

### questions au gouvernement

Quand les 15 députés du Parti de Sam Rainsy demandent que le gouvernement réponde à leurs questions écrites, ils sont dans le droit fil de la Constitution.

Art. 89 : "Sur demande d'au moins 1/10ème de ses membres [soit 12], l'Assemblée nationale peut inviter une éminente personnalité à venir l'éclairer sur une question d'une importance particulière".

Art. 96 : "Les députés peuvent

interpeller le gouvernement royal (...). La réponse du ministre ou du Premier ministre peut se faire oralement ou par écrit. La réponse doit se faire dans un délai de sept jours après la réception de la question. S'agissant d'une réponse orale, le président peut décider d'ouvrir ou non le débat (...). L'Assemblée nationale réserve un jour par semaine pour les réponses aux interpellations (...)"

Le PSR a posé au gouvernement 15 questions depuis décembre 1998, concernant non-

tamment : les contrats de concessions forestières, le tribunal international pour juger les khmers rouges, la transparence fiscale, les salaires des enseignants et des fonctionnaires, les enlèvements, les exportations illégales de bois vers le Vietnam, ...

Le ministre de l'Intérieur Sar Kheng a été le premier à se présenter devant l'Assemblée le 8 avril, au sujet des enlèvements. Selon Sam Rainsy (*Open Forum 15 avril*) il n'aurait pas vraiment répondu à la question posée.

### armes légales et illégales

Les permis de port d'arme délivrés par quelque gouvernement que ce soit qui contreviennent aux dispositions des articles 8, 9 et 10 du sous-décret 62 du 31 juillet 1995 sont révoqués, décide une résolution du co-ministre de l'Intérieur Sar Kheng du 2 avril 1999.

Selon ce sous-décret 62, a précisé le directeur général de la Police Hok Lundy, les fonctionnaires autorisés à posséder une arme sont les directeurs adjoints de département minis-

(suite page 3)

# Le Musée National

## évolution et projets

un entretien avec Hab Touch  
directeur-adjoint du Musée

Le Musée national est un joyau, sans doute le plus beau Musée du Sud-est asiatique. La construction, inaugurée en 1920, est maintenant classée. Avec son patio c'est un cadre parfait, pour des collections admirables.

La direction du Musée a deux fiertés particulières, nous dit Hab Touch, directeur-adjoint du Musée :

- 66 pièces des collections, en bronze, en pierre et en bois, qui toutes avaient été nettoyées, restaurées, fixées à de nouveaux socles par l'atelier de restauration ont fait partie de la grande exposition d'Art Khmer qui a été présentée en 1997 à Paris, à Washington et à Tokyo ;
- et son atelier de restauration.

### un Musée en mouvement

C'est en fait un musée en cours de réaménagement, de rénovation, "en mouvement", que les visiteurs découvrent.

**Ce que l'on voit :** un meilleur éclairage des salles et des œuvres, grâce à la réouverture de

cloisons donnant sur l'admirable patio; une nouvelle disposition des salles (en cours), qui met mieux les pièces en valeur; et pour les visiteurs les plus attentifs : une "reprise" des pièces elles-mêmes, nettoyées, finement restaurées, avec une démonstration majeure des vertus des techniques modernes et du savoir-faire de l'atelier : la statue de Jayavarman VII.

**ce que l'on ne voit pas :** grâce à 5 ordinateurs donnés par l'AIMF (Association Internationale des Maires Francophones (à qui l'on doit déjà la rénovation du Phnom) et à 4 spécialistes délégués par la Ville de Paris, on est en train d'informatiser l'inventaire des collections, qui n'existaient jusqu'ici que sur papier -et de façon incomplète.

### les projets

On ne voit pas non plus les projets. Ils sont de plusieurs ordres, remarque Hab Touch, mais retardés par le manque de fonds. Les recettes des entrées

### fréquentation

En 1998 le Musée National a reçu **39 570 visiteurs**, un chiffre de loin inférieur à celui de 1997 : 56 670, année record, et de celui de 1996 : 43 017. On est à peine au-dessus du niveau de 1995 : 38 230.

La composition de ces chiffres est intéressante. Les visites des étrangers et les visites des khmers obéissent à des logiques différentes.

**Le nombre des visiteurs khmers** augmente, par palliers, de façon spectaculaire :

1995	6 331
1996	5 830
1997	25 758
1998	22 947

Ces visiteurs khmers, ce sont d'une part des particuliers, pour

qui le droit d'entrée est de 500 riels, d'autre part des étudiants, soldats et moines pour qui l'entrée est gratuite. Le nombre des étudiants a été de 7 122 en 1997, 8 374 en 1998, "ce sont des chiffres très encourageants", estime le directeur adjoint du Musée Hab Touch, "qui montrent que les Khmers se réapproprient leur héritage culturel".

**Pour les visiteurs étrangers,** leur nombre a varié avec le climat politique.

1995	31 899
1996	37 181
1997	30 912
1998	16 570

Il devrait se redresser rapidement.

*Rasmei Kampuchea, trad. The Mirror).*

### élections communales

ériel et au-dessus.

Une commission mixte armée-police-municipalité a été créée avec la mission de rechercher et confisquer les armes et munitions illégales. Les vérifications ont commencé avant les congés du Nouvel An khmer.

Selon le vice-Gouverneur de Phnom Penh Chea Sophara, il y aurait à Phnom Penh environ 10 130 armes à feu, dont 2 380 avec un permis valable, 6 455 avec un permis non valable, et 1193 sans permis (d'après

Pour les élections communales qui doivent avoir lieu fin 1999, le NEC prépare déjà le matériel et les équipements. On attend la loi sur ces élections communales. Elles coûteront environ 19 millions de dollars, et l'on espère une aide de la communauté internationale comme pour celles de juillet 1998. Le NEC (*National Election Committee*) va contrôler les listes électorales et améliorer certains

vont intégralement au ministère des Finances. "Si nous en avons seulement 50 %, nous pourrions par exemple réparer les plafonds; les sols aussi ont besoin d'être refaits, et l'éclairage des pièces, qui est très important.

- les plafonds seront refaits grâce encore à l'AIMF (avec une contribution cambodgienne de 20 %);

- on va établir avec le ministère de l'Education nationale un programme de visites pour les classes d'élèves;

- on souhaite des cassettes et des écouteurs qui permettraient des visites dans toutes les langues : japonais, chinois, ...

- il faudrait aussi poursuivre la formation du personnel, 70 personnes, augmenter sa qualification notamment dans le domaine des langues étrangères.

- on projette enfin de construire au nord du Musée, le long de la rue, un pavillon, qui abriterait : des toilettes, un petit bar, et une boutique de souvenirs. Les plans de ce pavillon existent : une demande de financement a été adressée à l'AIMF ...

### atelier de restauration

Dirigé depuis un peu plus de 3 ans par Bernard Porte, restaurateur de sculptures, l'atelier de restauration a formé 4 Cambodgiens. C'est une expérience heureuse. L'un d'eux enseigne à la Faculté d'Archéologie. Deux sont actuellement en activité, et la relève est assurée : "je vais progressivement pas-

### chasser les chiroptères

Les chauves-souris qui vivent par milliers dans les combles du Musée ont déjà fait l'objet de quantités d'études et d'articles. Mais jusqu'à présent rien n'a été fait pour les chasser, alors qu'évidemment on ne peut commencer la réfection des plafonds tant qu'elles sont là. "Ca sent mauvais, c'est malsain, la fiente suinte partout, ça dégouline, ça nuit aux charpentes, il est urgent de s'en débarrasser" insiste Bertrand Porte. Mais la méthode n'

ser mes pouvoirs; ces Cambodgiens sont maintenant aptes à assurer les interventions régulières nécessaires".

Beaucoup de modifications sont en gestation dans le Musée. Parmi les idées directrices : présenter aux visiteurs une part des très importantes réserves conservées dans les sous-sols, et pour cela aménager de nouvelles salles : celle dite du Bayon, dans la partie nord du Musée, où serait présentée la statue de Jayavarman VII, et celle qui lui est symétrique au sud, actuellement atelier de restauration -qui sera à l'aise dans une partie seulement des locaux qu'il occupe actuellement. Les travaux d'aménagement, qui concernent aussi les sols, ont commencé.

Pour la restauration elle-même, nous faisons surtout de la "dérestauration", nous dit B. Porte. Au lieu des joints parfois approximatifs et très visibles d'autrefois, des lourdes armatures de fer, on sait faire maintenant des assemblages parfaits, et démontables. Présentées sur de nouveaux socles, les pièces sont déplaçables.

Ainsi ont été réajustés les 7 morceaux principaux de la statue de Jayavarman VII, tandis que la désquamation qui concerne l'épiderme du dos de la statue fait l'objet de recherches au laboratoire du Louvre de Champs sur Marne.

On étudie actuellement la disposition qui mettrait le mieux en valeur cette pièce magnifique. .

est pas encore choisie : des ultrasons ? De la lumière ? On ne veut pas les tuer (des écologistes ont pris leur défense, il s'agirait d'une espèce rare, voire unique), mais qu'elles aillent ailleurs et ne reviennent pas. Ce sera une petite perte de revenus puisque leur fiente est vendue environ 1000 riels le kg. aux fleuristes, et que la récolte avoisine 1 tonne par mois. "Mais notre mission est de protéger les statues, pas les chauves-souris", rappelle Bertrand Porte.

systèmes informatiques.

### Ta Mok businessman

Ta Mok avait "des centaines de millions de dollars dans les années 90", venant de contrats avec les Thaïs : vente de bois et de pierres précieuses, un hôtel et plusieurs stations-service; il gagnait jusqu'à 200 millions de dollars par an selon le khmer rouge rallié Ke Pauk; il avait des parts dans la société *Aroonsawat*. Les khmers rouges auraient encore 20 millions de dollars dans des banques thaïes. Selon Ta Mok lui-même, tout

ses biens auraient été saisis par les autorités thaïlandaises (d'après *Moneaksekhar Khmer*, trad. *The Mirror*)

### Centre de soins cardiaques

Un don humanitaire français permet à "La Chaine de l'Espoir" de construire à l'hôpital Calmette un Centre de soins cardiaques qui coûtera 1,7 million de dollars de bâtiments et 330 000 dollars d'équipements. Environ 100 000 enfants cambodgiens sont victimes de trou-

(suite page 6)

**SPECIAL ASEAN**

Etre membre de l'ASEAN, ce n'est pas seulement faire partie d'un club où l'on se réunit souvent entre chefs d'Etat, entre ministres, en commissions et sous-commissions. L'Association s'est donnée en 1992 un objectif commun : la création d'une zone de libre-échange (Asean Free Trade Area ou AFTA), avec un calendrier, des obligations précisées dans le CEPT, Common Effective Preferential Tariff, des dates-butoirs. L'idée est de diminuer

## le CAMBODGE dans l'ASEAN avantages et contraintes du désarmement tarifaire

par étapes les droits de douane entre les pays membres pour créer une union douanière. Les dix pays de l'ASEAN attendent d'une telle union douanière trois effets bénéfiques :

- qu'elle facilite les échanges entre les pays membres (diminution des droits de douane et des "obstacles non-tarifaires" aux

échanges);

- qu'elle attire les investissements extérieurs, grâce à une meilleure homogénéité d'un marché de 500 millions d'habitants et aux économies d'échelle qu'il permettra;

- qu'elle réponde à l'évolution de l'économie mondiale : il se crée un monde multipolaire dans lequel les pays du sud-est asiatique, pour éviter d'être "dilués", de n'être plus que des sous-traitants et des marchés pour des pôles plus puissants, doivent développer leurs forces et affirmer leur spécificité.

**E**n entrant dans l'ASEAN, le Cambodge s'engage à atteindre l'objectif commun : la création d'une zone de libre-échange.

Il devra diminuer, par étapes, les droits de douane qui frappent les importations en provenance des pays membres.

Comme le Cambodge va commencer cette diminution bien après les autres, on lui accorde un calendrier particulier, des délais plus longs, qui lui donneront le temps de s'y préparer et de s'adapter.

Ces délais sont d'autant plus importants qu'au Cambodge ce sont les droits de douane qui justement constituent l'essentiel (70 % environ) des ressources budgétaires nationales. Les années de délai devront être utilisées à augmenter la part des impôts dans les ressources du budget.

### mise au point des nomenclatures tarifaires

Prévoyant d'être admis comme 10ème membre de l'ASEAN en juillet 1997, le Cambodge s'y était déjà préparé ("Spécial ASEAN", *cn 72, mai 1997*)

Les délais intervenus du fait des événements de juillet 97 ont du moins permis de mettre au point les "nomenclatures tarifaires", c'est à dire la répartition en 4 listes de tous les produits concernés par les droits de douane. Pour cette mise au point, nous dit-on au département ASEAN du ministère des Finances, nous avons dû tenir compte de

trois documents : - le "système harmonisé", version 1996, de l'Organisation Mondiale des Douanes; - la nomenclature tarifaire propre à l'ASEAN; - et le tarif des douanes cambodgien en vigueur.

C'est un travail important : alors que le tarif actuel des douanes compte 2 200 "sous-positions" tarifaires, la version révisée en compte 6 807. Elle est à très peu de choses près (2 à 3%) similaire à la nomenclature des pays de l'ASEAN.

Cette harmonisation des nomenclatures rend plus faciles les échanges entre commerçants. Elle a un autre avantage : elle diminue beaucoup la "fraude sur documents", qui consiste à déclasser les produits, à profiter de définitions insuffisamment précisées pour les inscrire dans des catégories plus faiblement taxées.

Les listes ainsi révisées ont été soumises à la réunion des Ministres de l'Economie des pays membres qui a eu lieu à Phuket en mars.

### 10 ans pour atteindre 0,5 %

#### de droits de douane

Le temps imparti pour atteindre l'objectif commun : 0,5 % de droits de douane pour les échanges entre les dix pays membres reste de 10 ans. Mais comme le Cambodge commence le processus après les autres, il lui est accordé un délai supplémentaire avant de commencer à réduire ses droits.

Pour les produits inclus dans la liste générale (voir catégories p. 5), deux rythmes de diminution sont prévus : un plus rapide dit "fast track"; un plus lent dit "normal track".

#### fast track

- pour les produits taxés de 7 à 20 %, la date limite pour atteindre des droits allant de 0 % à 5 % maximum est : **2005**.

- pour les produits taxés à plus de 20 %, la date limite pour atteindre des droits de 0 à 5 % maximum est : **2007**.

#### normal track

- pour les produits frappés de droits allant de 7 à 20 %, la date limite pour atteindre 0 à 5 % maximum est : **2007**;

- pour les produits frappés de droits supérieurs à 20 % la date limite pour atteindre 0 à 5 % maximum est : **2010**.

Le Cambodge a ainsi un délai de 4 années plus long que celui du Vietnam, pour qui la date ultime est 2006; et de 2 ans plus long que celui accordé à la Birmanie et au Laos : 2006.

### cas particuliers : matières premières industrielles et équipements

Le Cambodge ne cherche pas systématiquement à maintenir les droits de douane. Ainsi, pour les matières premières industrielles qui sont au Cambodge frappées à 7 %, le taux sera ramené à 5 % dès 2003.

Mesures comparables pour les machines et équipements, le

taux existant de 15 % sera ramené dès 2000 à 10 % et à 7 % en 2002.

Instaurés en 1993 ces taux avaient été mal conçus, estime le département de l'ASEAN. Ils découragent l'investissement. Au Vietnam, ces catégories de produits sont exemptés de droits. Il faut faire de même au Cambodge, que tous l'équipement de haute technologie, notamment les machines-outil, les tracteurs, l'équipement des usines, les machines à coudre à usage industriel (qui paient un droit de 15 %, et davantage, à l'entrée au Cambodge, contre 1 % au Vietnam), soient exemptés de droits - à l'exception bien sûr des produits qui seraient fabriqués au Cambodge-. Les investisseurs ne devraient même pas passer par le CDC pour y négocier des conditions particulières.

### favoriser le long terme

L'objection souvent faite : en diminuant les droits de douane à l'importation on diminue aussi les recettes budgétaires. C'est vrai dans l'immédiat, reconnaît le département ASEAN du ministère des Finances. Mais l'important est que ces dispositions favorisent la production locale, et permettent l'exportation de produits cambodgiens : c'est cela l'objectif à long terme. D'autre part, les recettes perdues au moment de l'importation se retrouveront dans les impôts que les entreprises devront payer mensuellement.

## La réalisation d'une zone de libre-échange : les étapes selon les positions tarifaires

### répartition des 6807 positions tarifaires selon les droits qui les frappent à l'importation

0 %	0,3 %	7 %	10 %	15 %	20 %	30 %	35 %	40 %	50 %	90 %	120 %	total
305	9	2692	14	1808	63	4	1566	8	326	6	6	6807

### répartition des 3040 positions tarifaires du tarif général ou Inclusive List (IL)

	0 %	7 %	10 %	15 %	20 %	35 %	50 %	total	%
Normal track	125	589	14	984	9	267	7	1995	29,31
Fast track	95	688		61		148	53	1045	15,35
total	220	1277	14	1045	9	415	60	3040	44,66

La liste générale (IL) comprend les 3040 produits dont les droits de douane devront être réduits à 5 % maximum en premier. Deux vitesses :

- **Rapide** : ceux qui sont taxés de 7 à 20 % : en **2005**; ceux qui sont taxés à plus de 20 % : en **2007**.

- **Lente** : moins de 20 % : en **2007**; plus de 20 % : en **2010**.

# SPECIAL ASEAN

Selon les règles de l' AFTA (ASEAN Free Trade Association), les 6807 "positions tarifaires" (c'est à dire produits) existantes doivent être réparties en 4 catégories. Chaque catégorie de produits sera soumise à un taux et à un rythme de diminution de droits de douane différent.

Chaque pays constitue ses 4 listes, en fonction des critères communs, et en cherchant bien sûr à protéger au mieux ses intérêts, c'est à dire, selon les cas, à retarder autant que possible la diminution des droits. Mais la répartition proposée doit être ensuite agréée par les autres membres; les exemptions doivent être solidement justifiées.

• **Tarif général ou "Inclusive List" (IL)** : cette catégorie de produits compte 3040 positions tarifaires soit 44, 66 % du total. Ne figurent là que des produits qui ont des valeurs en douane inférieures à 1 million de riels. Ces positions ne générant pas de droits de douane importants, la diminution des droits est de peu de conséquences. On les soumet donc en premier aux contraintes du CEPT, *Common Effective Preferential Tariff*.

Sur ces 3040 produits, 1995 (soit 29,31 %) relèvent de la "normal track" ("pente normale"), et devront, selon les droits qui les frappent (voir ci-contre) être réduits à un maximum de 5 % en 2007 ou en 2010; et 1045 (soit 15,35 %) relèvent de la "fast track" (pente rapide), et devront être réduits à un maximum de 5 % en 2005 ou en 2007.

• **les produits en exclusion temporaire ou Temporary Exclusive List (TEL)** : c'est la liste qui compte le plus de produits : 3514, soit 51,62 % du total. Il s'agit de produits qui ne sont pas prêts à supporter les contraintes du CEPT, des produits manufacturés que l'on souhaite protéger temporairement d'une concurrence étrangère qui pour-

La réalisation d'une zone de libre échange se fera par

## étapes et catégories

rait être trop forte. Le passage des produits de cette liste à celle du tarif général s'échelonne entre 2003 et 2007 (voir ci-après). Il y a donc un délai de 3 ans avant le début de la "pente".

• **les produits dits "sensibles", Sensitive List (SL)** : ce sont des produits agricoles non transformés (*Unprocessed Agricultural Products, UAP*), dont l'inclusion dans le schéma CEPT pourrait perturber la production locale ou les balances (commerciale, des paiements, ...). Il n'y a dans cette liste que 48 sous-positions, soit 0,70 % du total. Il s'agit surtout de fruits et légumes.

Les **produits agricoles non transformés** dits UAP (*Unprocessed Agricultural Products*) : l'"escalier" ne commence pour eux qu'en 2004 et se termine en 2010.

Pour les **produits agricoles manufacturés** (*Sensitive Agricultural Products* ou SAP) le délai de grâce est de 5 ans et la période de transfert de 7. "Il ne faut pas avoir peur de diminuer les droits", estime le département ASEAN : "si l'on veut exporter et profiter des faibles droits des autres membres, on a intérêt au contraire à inscrire ces produits dans le Tarif général (liste IL)".

Mentionnons une dernière catégorie : **les produits hautement sensibles** (*Highly Sensitive Products* ou HSP) : 7 années de grâce, et 9 ans de transfert.

### les 5 marches de l'escalier

Les étapes de la "pente" -ou plutôt de l'"escalier"- que l'on fait descendre aux droits de douane à l'importation sont pratiquées ainsi :

A partir du 1er janvier 2003, pendant 5 ans, on transfère chaque an-

née 1/5ème des sous-positions de la liste des produits en exclusion temporaire (TEL) dans la liste des sous-positions du tarif général (IL). C'est le Cambodge qui décide les sous-positions qu'il transfère chaque fois.

Il en soumet la liste à l'Unité Nationale de l'AFTA (*National Afta Unit*) qui existe dans chaque pays, composée de représentants de toutes les activités et des divers ministères et autorités concernés (Affaires étrangères, Cabinet du Conseil des ministres, Finances, Agriculture, Industrie, Plan, CDC, direction des Douanes, direction des Impôts ... ; le département ASEAN du ministère des Finances assure le secrétariat; c'est lui qui a l'initiative.

Le transfert des produits de la liste TEL à la liste IL ne donne guère lieu à négociations avec les autres pays de l'Association parce qu'on sait que de toutes façons, un peu plus tôt ou un peu plus tard, les produits temporairement exclus de la diminution des droits y seront soumis.

• **les produits généralement exemptés, General Exemption List (GEL)** : 205 sous-positions ou 3,01 % du total. Il s'agit de produits qui répondent à l'un des quatre critères :

- ils touchent à la sécurité nationale (armes, explosifs); - ils portent atteinte à la morale (pornographie); - ils nuisent à la santé humaine (produits toxiques, drogue, ...) ou animale; - ils ont une valeur historique, culturelle, archéologique, ... Ces produits ne sont pas soumis aux règles du CEPT, les droits qui les concernent ne seront pas diminués.

Chaque pays cherche évidemment, au moment d'établir les listes, à inscrire dans la liste des "produits généralement exemptés" (GEL), qui échappent à toute diminution de droits, les produits dits "sensibles", de façon à les protéger une fois pour toutes.

C'est là qu'il peut y avoir contestations de la part des autres pays. L'inscription d'un produit dans la liste GEL doit être solidement motivée.

(suite page 6)

## La réalisation d'une zone de libre-échange : les étapes selon les positions tarifaires

Répartition des 3514 positions tarifaires de la liste des exclusions temporaires (*Temporary Exclusive List, TEL*)

0 %	7 %	15 %	20 %	30 %	35 %	40 %	50 %	90 %	120 %	total	%
77	1367	743	46	4	1125	8	132	6	6	3514	51,62

Les produits en exclusion temporaire (TEL) seront transférés par tranches d'un cinquième chaque année, pendant 5 ans à partir de 2003, dans la liste du tarif général (IL).

Répartition des 205 positions tarifaires de la liste d'exception générale (*General Exemption List, GEL*)

0%	0,3 %	7 %	15 %	20 %	35 %	50 %	total	%
8	9	26	6	8	14	134	205	3,01

Les produits de cette liste sont ceux qui échappent à toute réduction tarifaire, parce qu'ils répondent à des critères de sécurité ou de santé ou de moralité nationales. Le Cambodge voudrait y inscrire les cigarettes, les bières et alcools, et même les produits pétroliers ...

**SPECIAL ASEAN**

**les malins du GEL**

Le Cambodge demande très normalement à inscrire dans la liste GEL (c'est à dire à maintenir les droits à l'importation des produits concernés) des produits tels que les narcotiques, les produits chimiques dangereux, les produits chimiques qui servent à la fabrication des narcotiques, ... Mais il cherche aussi, comme certains autres pays -Singapour, Vietnam, Indonésie, ..) à y inscrire les **cigarettes** pour protéger la santé publique. En plus de la santé, il y a

des intérêts en jeu. Les fabricants locaux de cigarettes souhaitent évidemment que l'on continue à appliquer des droits de 50 % sur les cigarettes importées. L'inscription dans la liste GEL garantirait la permanence de ces droits. Elle sera probablement acceptée, estime le département ASEAN, une organisation comme l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) soutient ce genre de mesures. Le Cambodge cherche aussi à inscrire dans la liste GEL **la bière et les alcools**. Les alcools, qui viennent surtout de France, ne concernent pas les pays de l'ASEAN, mais bien plus les importateurs. Plus difficile : l'inscription dans la liste GEL des **produits pétroliers** - qui constituent un tiers des recettes douanières du pays. Trois autres pays l'on fait, en soutenant cette demande par des raisons de pollu-

tion qui semblent objectivement assez faibles. La liste GEL va d'ailleurs être révisée pour répondre plus exactement aux quatre critères énoncés.

**se préparer à 2007**

Enfin, ce qui préoccupe le département ASEAN en prévision de la date-butoir de 2007 à laquelle les droits des produits temporairement exemptés devront être réduits à 5 % maximum, sont ceux qui actuellement apportent le plus de revenus : **les produits pétroliers, les motos, les voitures, appareils de télévision, réfrigérateurs, l'informatique**, "Nous avons 5 ans pour nous y préparer, mais il faut le faire sans tarder".

*Cambodge Nouveau ne copie personne ne le copiez pas, citez-le !*

répartition des produits "sensibles" (SL)				
7%	15%	35%	total	%
22	14	12	48	0,70

Calendrier des transferts												
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	...2017
Transfert de TEL à IL												
Transfert d' UAP à IL												
Transfert de SAP à IL												
Transfert de HSP												

*les taux feront l'objet de négociations futures*

IL : tarif général (Inclusive List) - TEL : produits en exclusion temporaire (Temporary Exclusive List) - UAP : produits agricoles non transformés (Unprocessed Agricultural Products) - SAP : Produits Agricoles Sensibles (Sensitive Agricultural Products) - HSP : Produits très sensibles (Highly Sensitive Products) - GEL : liste d'exemption générale (General Exemption List).

- Le transfert des produits en exclusion temporaire (TEL) se fera ainsi :
  - produits dont le taux d'imposition est supérieur à 20 % : taux réduit à 20 % au 1er janvier 2005
  - produits apparus après le 1er janvier 2005 : taux fixé à 20 % aussitôt;
  - les taux seront réduits ensuite à 5 % maximum à la date limite du 1er janvier 2010.
- Le transfert des produits de la liste UAP (produits agricoles non transformés) dans la liste TEL se fera ainsi :
  - jusqu'au 1er janvier 2005, ou après : 20 %; réduction ensuite à 5 % maximum au 1er janvier 2010.
  - les produits transférés au 1er janvier 2010 seront au taux de 5 % maximum.
- Cas particulier des **matières premières industrielles** : les taux d'imposition seront réduits à 7 % à partir de 2000; à 5 % à partir de 2003. Pour les **biens d'équipement et les machines**, les taux seront réduits à 10 % à partir de 2000; à 7 % à partir de 2002; à 5 % à partir de 2004. (d'après département de l'ASEAN du ministère des Finances)

**A PROPOS ...**

bles cardiaques, estime le directeur de l'hôpital Calmette Kry Tai Hong, sur lesquels 20 000 ont besoin d'une intervention chirurgicale. La première pierre du futur Centre a été posée le 5 avril en présence du Premier ministre Hun Sen et de l'ambassadeur de France A.J. Libourel.

**MIA**

Avec les restes présumés être ceux de 2 Américains, découverts fin mars à Kompong Som, ce sont six membres, sur un total de 14, du groupe envoyé en mai 1975 pour tenter de récupérer l'équipage du porte-conteneur américain *Mayaguez*, dont les khmers rouges s'étaient emparés, qui pourraient avoir été retrouvés. Les deux hélicoptères américains avaient été abattus par les khmers rouges près de l'île où l'équipage du *Mayaguez* était supposé détenu.

Depuis le commencement de la recherche des MIA ("missing in action", soldats portés disparus), en 1991, les restes de 40 soldats ont été retrouvés, dont 5 ont été confirmés Américains. Au total, 81 militaires américains ont été portés disparus au Cambodge (d'après *Rasmei Kampuchea, trad. The Mirror*).

**CAFC : 1er anniversaire**

Plus de 150 personnes ont assisté à la réception qui marquait le premier anniversaire du Club d'Affaires Franco-Cambodgien (CAFC) organisée le 9 avril à l'hôtel Sofitel-Cambodiana. Y assistaient notamment l'ambassadeur de France J.L. Libourel, le Secrétaire général du CDC Sok Chenda, M. Ok Serei Sopheap, leurs épouses, et de nombreux invités.

**atelier de gravure**

Créé il y a six mois au Centre Culturel, cet atelier de gravure compte une vingtaine d'élèves, dont une dizaine sont étudiants

à la faculté des Beaux-Arts. Le vernissage de la première exposition avait lieu au CCF le 8 avril. Ouvert à tous gratuitement, tous les jours, cet atelier de gravure est animé par le professeur Budi Santoso, diplômé de la Faculté des Beaux-Arts de Djakarta. Grâce à lui, les apprentis-graveurs, auxquels sont fournis les matériaux -bois, lino, et gommes dont peut faire des cachets-, s'initient à ces techniques tout à fait nouvelles, con-

frontent et enrichissent leur expérience, et peut-être plus précieux encore comme le fait remarquer Budi Santoso, n'ayant là ni précédents ni traditions, développent directement leur imagination et leur créativité. L'atelier de gravure a eu pendant deux jours la visite d'un peintre français spécialiste de l'acrylique; on attend celle d'un graveur.

Cambodge Nouveau est entièrement réalisé au Cambodge

**CAMBODGE NOUVEAU**  
le journal des décideurs votre meilleur investissement

directeur de la publication **Chea Savuth**  
Rédacteur-en-chef **Alain Gascuel**  
Mise en pages : **Pen Mary**  
Impression **CIC Centre Informatique du Cambodge**

58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

**CAMBODGE NOUVEAU**  
est vendu sur abonnement seulement  
exemplaire gratuit sur demande  
tel 023 214 610 mob 012 803 410  
E-mail [cambodgenouveau@forum.org.kh](mailto:cambodgenouveau@forum.org.kh)

# Projets d'investissements

## 12 mois 1998

### répartition par régions et par pays : le poids de la Chine

La répartition par régions et par pays des projets d'investissements agréés au cours de l'année 1998 montre la place très largement prédominante des pays asiatiques dans les projets d'investissements :

	Invest.	%
Asie non ASEAN	211, 27	41, 10
Cambodge	103, 25	29, 11
ASEAN	91, 75	27, 60
Américains	4, 73	1, 28
Europe	6, 14	0, 92

#### Asie non-ASEAN

Cumul des projets agréés, par pays :

	Invest.	%
- Taïwan	78,9	16,9
- Chine	76,8	12,6
- Hong Kong	47,9	10,6
- Corée	3,8	0,5
- Japon	2,0	0,1
- Australie	1,4	0,1

On peut faire plusieurs remarques : les investissements des pays asiatiques hors-ASEAN excèdent de très loin les investissements des pays de l'ASEAN. Il est donc essentiel pour le Cambodge de soigner ses relations avec ces pays, et notamment avec la Chine qui, avec Hong Kong, "pèse" beaucoup plus, en termes de projets d'investissements, que tous les pays de l'ASEAN ensemble: 124,7 millions de dollars contre 91,75.

On peut imaginer que dans ses décisions politiques aussi le gouvernement doit tenir compte de l'importance du très grand frère Chinois, comme le font dans un cas semblable tous les gouvernements.

Le fait que le second investisseur, avec 78,9 millions de dollars de projets agréés en 1998 (chiffre pas très inférieur au total des projets ASEAN) soit Taïwan, rend délicate la position du Cambodge. Pas question de reconnaissance diplomatique que la Chine n'admettrait pas; mais resserrément des relations économiques. On oublie les griefs que l'on a pu avoir par le passé, on traite de la façon la plus courtoise possible le problème des déchets de Sihanoukville, on favorise un projet de prêt au Cambodge de 200 millions de dollars, on accueille une agence de la plus grande banque taïwanaise (cn 110).

On remarque aussi la faible place du Japon, très comparable, avec moins de 1 %, à celles des autres pays industrialisés : Etats-Unis, France, Canada, Suisse, ... Le marché cambodgien est trop étroit, les grandes sociétés de ces pays attendent sans doute non seulement que le Cambodge soit politiquement stabilisé, que les infrastructures et la qualification y soient meilleures, pour qu'on puisse investir pour exporter, mais aussi que la région devienne un marché plus vaste et plus homogène. C'est à quoi la progressive formation d'une zone de libre échange grâce à l'ASEAN peut contribuer.

#### ASEAN

Les projets d'investissements des pays de l'ASEAN sont évidemment perturbés par la crise financière, mais s'interrogent aussi sur la situation politique. Certains membres comme Singapour, les Philippines, la Thaïlande, ont insisté pour que le Cambodge crée un Sénat comme décidé, un signe pour eux d'une stabilité durable, avant d'être admis dans l'ASEAN. Il devrait donc y avoir en 1999, avec aussi une certaine reprise économique, une reprise des investissements réels des pays de l'ASEAN.

	invest.	%
- Malaisie	22,3	17,8
- Singapour	12,7	5,7
- Thaïlande	53,1	3,9
- Indonésie	3,1	0,7
- Vietnam		0,05

### répartition par secteurs d'activité : le Bois, la Confection

La répartition des projets d'investissements par secteurs d'activité montre la préférence très nette des investisseurs pour deux secteurs : le **travail du Bois** (non la coupe) et la **Confection** (86 projets sur 143). Viennent ensuite : l'**Hôtellerie** (6 projets), un **Centre de Tourisme**; les **Plantations** viennent loin derrière.

Agriculture		49,586
dont Agriculture	9,111	
Plantations	40,476	

Industries		598, 807
dont transf. Bois	179,211	
Confection	126,543	
Energie	17,475	
Mines	10,0	
Papier	9,23	
Chaussures	8,27	
Trans. prod alim.	7,97	
Tabac	7,19	
Agro-industr.	2,03	

Services		39,113
dont Services	14,222	
Transport	10,500	
Infrastruct.	10,0	
Construction	2,55	

Tourisme		167,330
dont Hôtellerie	105,861	
Centre Tour.	61,468	

**Total 143 projets, 854,837 mio dollars**

### part de l'investissement cambodgien : 24,32 %

L'investissement cambodgien est variable selon les secteurs et les activités. Totalement absent des projets d'Agriculture, pratiquement absent des projets industriels (il n'atteint jamais 1 %) à l'exception de la Confection où il intervient pour 11,95 %, il est plus consistant dans les Plantations,

avec 17 % du total, et bien présent dans les Services : 36 % du total (16,6 % dans l'Education), et majoritaire dans l'Hôtellerie avec 58,88 % du total.

### emploi prévu : les 4/5èmes dans la Confection

Sur les 116 719 emplois que les projets agréés en 1998 devraient générer quand ils seront pleinement réalisés, 90 240 relèvent de la Confection.

Loin derrière : le travail du Bois avec 6 322 emplois, les Plantations avec 5 220 emplois, la Chaussure : 4 846. L'Hôtellerie, qui représente des investissements plus importants que la moyenne, que la Confection notamment, ne représente que 1 304 emplois. Il est vrai que les emplois requis par l'Hôtellerie sont en majorité des emplois qualifiés, alors que la Confection requiert pour nettement plus de la moitié des 90 200 emplois prévus (49 857) un personnel sans qualification.

On peut faire à ce sujet le raisonnement suivant : la présence d'une main d'œuvre non qualifiée, pas chère, attire les activités comme la Confection. C'est bien, mais si le Cambodge disposait de personnel qualifié, il attirerait des activités à valeur ajoutée bien plus forte, et bien plus profitables pour le pays, comme le soulignait Sok Chenda, secrétaire général du CDC (cn 111).

### un récapitulatif des intentions d'investir

Un récapitulatif des investissements agréés depuis la création du CDC en août 1994 jusqu'à la fin de 1998 montre une répartition par régions et pays assez différente de celle des 12 mois 1998. L'ASEAN vient très largement en tête avec 43 % du total, et au sein de l'ASEAN, la Malaisie, avec 1,8 milliard de dollars de projets intervient à elle seule pour 34,6 % du total. Cette singularité vient de l'énorme projet d'*Ariston* d'aménagement de Sihanoukville, 1,3 milliard à lui tout seul, qui n'a jamais vu le jour.

Sans cette anomalie, la première place régionale reviendrait à l'Asie non-ASEAN.

Par pays, les Etats-Unis viennent de façon assez inattendue en tête, avec 7,3 % du montant total des projets agréés, suivis de Taïwan (6,8 %), Singapour (4,5 %), Chine (4,05 %), Hong Kong (3,7 %) (de sorte que Chine + Hong Kong viennent en tête selon ces chiffres et vraisemblablement dans la réalité), Corée (3,7 %), France (3,57 %), Thaïlande (2,9 %), ...

On ne peut que regretter une fois encore que la "cellule de suivi des investissements" du CDC ne soit pas en mesure de donner les chiffres des *investissements effectivement réalisés* : on aurait alors des listes et des chiffres assez différents de ceux qui sont indiqués ci-dessus, intéressants parce qu'ils indiquent des intentions, des tendances - mais pas plus.

Ces statistiques d'autre part ne traduisent pas les tendances récentes de l'économie réelle : destruction de quantité de scieries clandestines et très net ralentissement des coupes de bois (cn 111); et ralentissement de l'activité dans la Confection sous l'effet des quotas américains.

(C.N., Statistiques CDC)

## LIVRES

**Les Missionnaires Français au Tonkin et au Siam**  
par Alain Forest

**L**a longue histoire des relations entre l'Occident et l'Asie, entre la France et la péninsule indochinoise n'est pas faite seulement de politique, de diplomatie, de guerres et d'échanges commerciaux. Les efforts des missionnaires français, depuis la formation de la Société des Missions Etrangères de Paris à la fin des années 1650 pour christianiser les sociétés locales, leurs objectifs, leur stratégie et son évolution, leurs succès ("relatifs" au Tonkin), et leurs échecs (au Siam), c'est un aspect moins connu mais tout aussi important de la rencontre entre l'Orient et l'Occident. L'action missionnaire est "trop souvent assimilée, par ignorance ou mal-veillance, à l'entreprise coloniale française". Les trois gros volumes publiés par Alain Forest apportent là-dessus une contribution très importante. Une remarque générale : la question que se sont posés ces missionnaires : "comment aborder ces sociétés asiatiques ?", on se la pose toujours. Certaines préoccupations d'alors restent aujourd'hui identiques :

En 1669 l'évêque Pallu écrivait déjà : "Mettons bien dans l'esprit de nos missionnaires que nous ne sommes pas envoyés pour travailler simplement à la conversion de quelques particuliers; notre mission vise à former des clercs de toutes les fonctions ecclésiastiques, à consacrer des prêtres, à fonder des églises pour les mettre en état de se soutenir elles-mêmes".

330 ans plus tard, la question du "relai" se pose toujours.

Cette longue histoire retient l'intérêt par bien des aspects. Par exemple : - les différends, on peut même dire la dure concurrence, entre les missionnaires séculiers et les jésuites; - la question des concessions que l'on peut faire aux "idolâtries et superstitions" locales et les positions là-dessus de Paris et de Rome; - les figures marquantes, par exemple Tissanier, de Rhodes, Marini, Laneau, Deydier, Pigneau de Behaine...; - les mille activités des missionnaires menées parfois dans la clandestinité, au début du XVIIIème siècle au Tonkin notamment : on se déplace alors "en filet", c'est à dire à dos d'homme; offices nocturnes d'où il faut parfois déguerpir soudain, s'enfuir à la nage, ... alors qu'à d'autres périodes au contraire l'évangélisation se fait au grand jour; - les

efforts pour assurer enseignement et formation.

Un exemple (pittoresque) : le Collège de Siam, fondé vers 1671. L'emploi du temps dans ce collège était, en 1740, le suivant :

"5h lever, 5h15 : primes et méditation; 6h lavage du visage et des mains à la rivière; 6h15 messe et étude de quelques versets de l'écriture sainte à apprendre par cœur, puis déjeuner; 7h45, récitation des versets et explication rapide; 8h : classe, explication du grand catéchisme historique de M. de Fleury et d'Erasmus; 10 h : récitation, etc ... jusqu'à "20h : complies". On apprenait le latin avec assiduité, c'était même "la principale préoccupation du collège de Siam". Les collégiens avaient l'obligation de parler latin entre eux (sauf un jour par semaine). C'est là un exemple atypique bien sûr.

Plus fondamentalement Alain Forest a recherché les diverses raisons du relatif échec de tous ces efforts de christianisation.

Il souligne "la distance qui existe entre les conceptions chrétiennes et asiatiques de la divinité ou entité protectrice". Il observe la résistance des cellules de base de la société "communautés villageoises se conjuguant à des relations inter-familiales" au Tonkin; et "réseaux de clientèles, à la fois familiaux, d'alliance, d'engagement et de "monastère" au Siam".

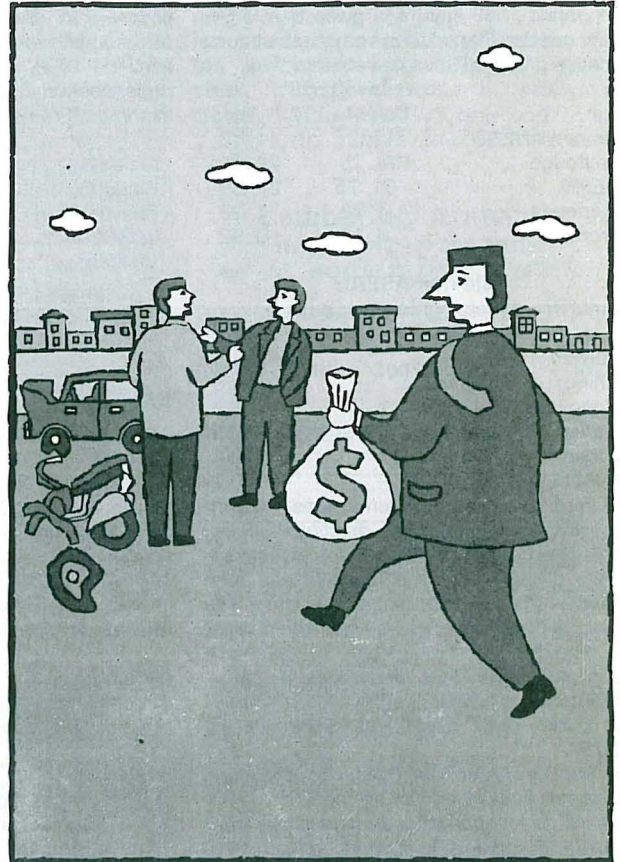
A ce propos, il établit toutefois une différence importante entre le Tonkin, où les relations entre l'individu et "les différentes collectivités ou lieux de pouvoir" lui laissent "une certaine possibilité d'expression et d'initiative", et le Siam où "la prégnance des relations inter-personnelles et de l'organisation en réseaux de clientèles (...) pèse et interdit quasiment, dans les faits, l'expression et le jeu des individualités".

Le "relatif succès" que connurent les missionnaires français au Tonkin, leur "total échec" au Siam, ont encore bien d'autres causes : - la différence entre les bouddhismes pratiqués ici et là; - l'attitude "assimilatrice" des Tonkinois vis à vis de l'étranger, et l'attitude au contraire "de distanciation" des Siamois ...

Beaucoup plus longue que l'histoire de la colonisation, l'histoire des missions françaises au Tonkin et au Siam interroge finalement sur le phénomène religieux, et sur la conception que l'homme se fait de ses relations avec le reste du monde.

**Les Missionnaires Français au Tonkin et au Siam**, par A. Forest, préface de G. Condominas, 3 vol. index, bibliographie, L'Harmattan, 1998.

## Accident de la route? Êtes-vous assuré? Pas de problème appelez Indochine Insurance.



- Indochine Insurance offre :
- Automobile
  - Un service efficace et rapide
  - Des experts pour vous conseiller sur :
  - Evaluation des risques
  - Expertise des sinistres
  - Prévention
  - Motocyclette
  - Santé,
  - Accident du travail
  - Aviation
  - Transport de marchandises
  - Assistance rapatriement, etc...

Notre gamme comprend :

- Tous risques chantiers
- Incendies et risques divers

**indochine**  
INSURANCE  
FULL COVER, TOTAL CONFIDENCE

Indochine Insurance #55, Street 178, No Problem Park, Phnom Penh Tel: 428 905/368 050/428 513/982 474 Fax 428 338  
Agent pour : Assurances Générales de France (AGF) IART • American International Group (AIG) • The Cambodian National Insurance Company (Caminco) • Cigna • Journeyman Services • Lloyd's of London • SCOR Re • Sonnichsen Scandinavia Group (SSG) • Willis Faber Dumas